

# Les églises du XIX<sup>e</sup> siècle en péril

**Souvent construites en série, beaucoup d'églises du XIX<sup>e</sup> siècle sont aujourd'hui dans un état préoccupant. Mairies et diocèses commencent à s'interroger sur le devenir de ces édifices disproportionnés, dont la restauration s'avère coûteuse.**

**L**e clocher dentelé de l'église Saint-Pierre domine Eréac, un bourg de 600 âmes, dans le diocèse de Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor). La paroisse vient de fêter les cent ans de cet édifice, consacré quelques mois avant la loi de séparation des Eglises et de l'Etat, en 1905. Saint-Pierre fut en fait l'une des dernières églises érigées à la fin de ce mouvement de reconstruction de lieux de culte, dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. En Bretagne, pratiquement une commune sur deux fut alors dotée d'une église neuve, dont la norme était de pouvoir accueillir les deux tiers des habitants de la paroisse.

Un siècle plus tard, ces édifices posent de gros problèmes aux communes qui ont la

charge de leur entretien, mais aussi aux diocèses qui les font vivre. Construites rapidement, dans des matériaux de qualité souvent médiocre, les églises du XIX<sup>e</sup> siècle nécessitent aujourd'hui de lourds investissements, en Bretagne, mais aussi dans d'autres régions, comme le Nord, où le diocèse

de Lille a dû se résoudre à en faire détruire, car elles menaçaient de s'effondrer.

A l'occasion du centenaire de l'église Saint-Pierre, Elie Geffray, premier adjoint au maire d'Ereac, a édité un ouvrage, dans lequel il pointe les problèmes posés par la conservation de ce patrimoine religieux\*. Son livre serait sans doute passé inaperçu si son auteur n'était pas aussi

prêtre. « Elu, j'ai été confronté à un arbitrage budgétaire délicat : restaurer entièrement Saint-Pierre, qui n'accueille plus qu'une messe tous les deux mois, ou faire le minimum de travaux, et réserver le reste des fonds au développement de la commune... » Pour utiliser au mieux Saint-Pierre, le P. Elie Geffray propose même de scinder le bâtiment en deux parties séparées par un mur amovible : l'une, côté autel, pour le culte, l'autre pour un centre culturel dont sa commune manque. « Ce sera difficile à faire admettre à mes vieux paroissiens, mais il faut commencer à y réfléchir sérieusement », ajoute-t-il.

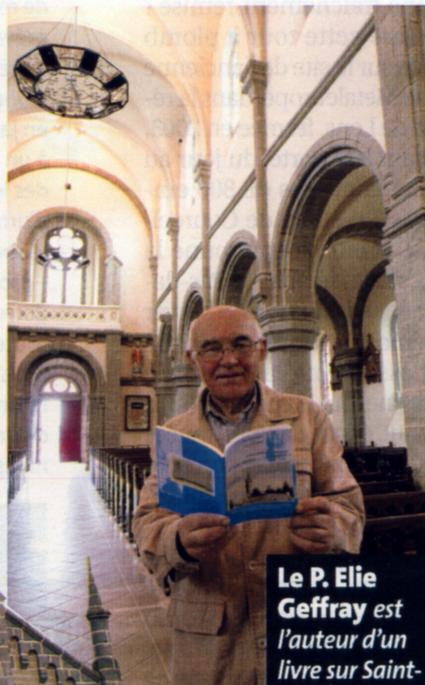
## Protéger les églises les plus significatives

Sa commune n'est pas la seule à s'inquiéter de son église. Ces derniers mois, l'inspecteur des Monuments historiques de Bretagne a vu affluer les demandes de classement d'églises, afin d'obtenir aides et facilités fiscales. « On a entrepris une étude scientifique pour avoir une vision d'ensemble de la valeur de ces églises, souvent construites en série, souligne Philippe Bonnet, professeur d'histoire du patrimoine à l'université de Bretagne Sud. Il est clair que le ministère de la Culture ne protégera que les plus significatives. » Pour les autres, communes et diocèses devront sans doute redoubler d'inventivité. ■

**PH. R.**

\* 1904-2004 : d'une église à l'autre, 64 p. ; 10 €. A commander directement au P. Geffray : Le Boschet-Potier, 22250 Eréac. Tél. : 06 16 96 91 27

La revue *Chroniques d'art sacré* a consacré le dossier de son numéro d'été au sort des églises en milieu rural. 32 p. ; 9 €. Rens. : 01 42 22 37 27.



PHOTOS ROZÉ/ANDIA

**Le P. Elie Geffray est l'auteur d'un livre sur Saint-Pierre d'Ereac (Côtes-d'Armor). Les problèmes de l'entretien de ces édifices du XIX<sup>e</sup> siècle y sont abordés.**